

Faut-il pardonner Derrida ?

<http://thierry-guinhut-litteratures.com/>

Bien des commentateurs n'ont pas pardonné à Jacques Derrida sa phraséologie absconse, son emprise sur les intellectuels, en particulier outre-Atlantique, sinon sa déconstruction... Ses concepts et sa syntaxe parfois fumeux, ses jeux de mots abstraits, saupoudrés de psychanalyse, son mystère entretenu à dessein, son retrait du schibboleth nécessaire, à la lisière de la poésie hermétique et oraculaire, parurent parfois n'être que pièges à gogo, quand on attendait d'un philosophe la vertu majeure : la clarté... A l'occasion de la reparation, chez Galilée, son éditeur iconique, de *Pardoner*, peut-on pardonner celui qui parle du pardon ?

Que reprocher à Derrida qui ne nous soit pas reprochable ? Le « péché d'exister », variante du péché originel ? Le brio de sa difficulté à trouver *La Vérité en peinture* ? D'avoir signé le livre d'or de « Todtnauberg », lorsque, visitant la hutte d'Heidegger, il a fait suite aux innombrables noms de pèlerins, et surtout à celui de Paul Celan qui espérait entendre là une demande de pardon de la part du maître de l'être et du temps qui avait été nazi ?

Bien sûr, en la matière, Derrida ne prétend pas faire œuvre fondamentale. En ce séminaire à l'École des hautes études en sciences sociales, prononcé en 1997, il est d'abord le commentateur de Jankélévitch¹, pour qui « le pardon du péché est un défi à la logique pénale ». C'est la question du « mal radical » kantien, et plus précisément du « mal inexpiable » qui les taraude tous les deux, celui commis au cœur du XX^e siècle contre les Juifs. En effet, « on ne peut demander le pardon à des vivants, des survivants, pour des crimes dont les victimes sont mortes ». En ce sens, « le pardon est-il quelque chose de l'homme, le propre de l'homme, un pouvoir de l'homme – ou bien réservé à Dieu ? » Y a-t-il un « pardon absolument inconditionnel qui nous donne à penser l'essence du pardon », hors de celui « juridico-politique » et pénal ? L'on glisse alors ici du côté de la loi du Talion, puis du pardon des Bienveillantes grecques qui laissent ouverte la possibilité de l'humaniste rachat, sans compter le versant glissant de la question de la peine de mort abordée en un autre séminaire².

Peut-on « anéantir le mal même » ? C'est jusque chez les animaux que Derrida sait l'existence du « se sentir coupable », donc la possibilité de la grâce. A moins de buter sur une aporie bien derridienne : « il n'y a de pardon, s'il y en a, que de l'im-pardonnable. » Est-il, enfin, justiciable de « demander pardon au lecteur », lorsque « toute faute, tout mal est d'abord un

¹ Vladimir Jankélévitch : *Le Pardon*, Aubier, 1967.

² Jacques Derrida : *Séminaire. La Peine de mort, Volume I (1999-2000)*, Galilée, 2012.

parjure, à savoir le manquement à quelque promesse (implicite ou explicite) » ? Ainsi ne pas avoir été compris par tous ses lecteurs (mais n'est-ce pas notre faute commune, écrivain, critique ou philosophe) est peut-être la faute implicite de Derrida, ici soumise à la demande de pardon : « je dois demander pardon pour être juste ».

Reste que cet opuscule mérite à Derrida d'être pardonné, ne serait-ce qu'à la faveur de son exceptionnelle clarté. Chacun d'entre nous a pu attendre longtemps une réponse à sa demande tacite ou exprimée de pardon. Et lorsque le oui lustral est prononcé, une joie, une gratitude totales envahissent l'être. Nous aimerions à Derrida, pourtant de manière posthume, et s'il est en notre indigne et modeste pouvoir, offrir ce pardon. Car de ce petit livre, quoique centré sur « l'impardonnable et l'imprescriptible », sourd une lumière d'humanité ; car du « langage du pardon », les fantômes déconstruits doivent pouvoir, s'enfuir...

« Hantés par le pardon »

Élodie Maurot, « La Croix »

31 janvier 2013

Que se passe-t-il quand on pardonne ? Qu'est-ce qui entre en jeu ? Quelles sont les conditions de possibilité du pardon ? Dans ce texte datant de 1997, le philosophe Jacques Derrida s'interroge, traquant son sujet sur toutes les pistes. Il le devine dans le quotidien, évoquant ce « pardon » de politesse que l'on prononce sans guère y penser. Il s'interroge sur les acteurs et les moments du pardon – « qui pardonne ou qui demande pardon à qui, à quel moment ? qui en a le droit et le pouvoir ? »

Tout au long de ces pages, Derrida est en débat avec le philosophe Vladimir Jankélévitch qui, dans *L'Imprescriptible* (1971), concluait à l'impossibilité et à l'inopportunité, voire à l'immoralité du pardon après le génocide juif. On ne peut pardonner parce que les victimes sont mortes et que le pardon se vit dans un face-à-face. On ne peut pardonner parce que le mal radical a brisé la communauté humaine qui constitue le seul cadre possible du pardon. On ne peut pardonner, parce que ce pardon risque d'entraîner l'oubli, égrène Jankélévitch. « Le pardon est mort dans les

camps de la mort », résume-t-il, dans ce texte polémique tourmenté, où le philosophe juif témoigne aussi de son tiraillement : « Je crois à l'immensité du pardon, à sa surnaturalité [...] et d'autre part, je crois à la méchanceté. »

Prenant au sérieux cette révolte, Derrida soupèse, évalue, travaille les arguments comme une pâte philosophique. Pour sortir de l'impasse, il propose de détacher le pardon du repentir, de la confession, de l'expiation. « Si j'accorde le pardon à la condition que l'autre avoue, commence à se racheter, à transfigurer sa faute, à s'en dissocier lui-même pour en demander pardon, alors mon pardon commence à se laisser contaminer par un calcul qui le corrompt », avance-t-il, déployant peu à peu sa proposition : « Il n'y a pas de pardon, s'il y en a, que l'impardonnable. » L'exercice de philosophie est remarquable. Il ne résout pas les énigmes, ne prétend pas convaincre, mais se confronte avec une honnêteté impressionnante à l'une des questions les plus difficiles de l'existence.

« Pardonner, l'impardonnable et l'imprescriptible

Jules Mardossian, « France Arménie »,

n° 398, juin 2013

Pour Derrida, l'offense, le tort, le mal commis est un parjure, c'est-à-dire une violation de serment. Mais, pardonne-t-on à quelqu'un, donc qui pardonne à qui, ou pardonne-t-on plutôt quelque chose à quelqu'un qui ne s'assimile pas complètement au parjure ? En outre, dans pardon, il y a le mot don : « Pardon de ne jamais donner assez [...] On prend toujours en donnat. Par contre, pardonner n'est pas oublier. » Le pardon excède la logique pénale car « l'imprescriptible n'est pas l'impardonnable ». Des déclarations... de Jankélévitch sont citées en vis-à-vis du discours de l'auteur : « Le pardon est mort dans les camps de la mort. [...] Le pardon ne peut être accordé s'il n'est pas demandé. [...] Quand le crime franchit la ligne du mal radical, il ne peut être question de pardonner. [...] Où l'impardonnable advient, le pardon devient impossible. [...] On ne peut punir le criminel d'une punition proportionnée à son crime » car face à l'infini toutes les grandeurs finies s'égalent. L'auteur considère que « la logique de l'éthique

hyperbolique (éthique de l'éthique) commanderait d'accorder le pardon là où celui-ci n'est ni demandé ni mérité et même pour le pire du mal radical. Le pardon ne prend son sens que là où il est appelé à faire l'impossible et à pardonner l'im-pardonnable. [...]. Pardonner le pardonnable, le véniel, l'excusable, ce n'est pas pardonner. Il y a en fait l'incarnation du pardon absolu et souverain comme droit au pardon, c'est-à-dire le droit régalien de grâce [...]. Rien ne peut être plus injuste que la grâce.» Rappelons pour terminer que Jankélévitch est plus directement concerné par Derrida que la Shoah.